

04 avr 2003 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 04/04/03](#)

Logiciel SAS

Sur proposition de M. Marc Verwilghen, Ministre de la Justice, le Conseil des Ministres a autorisé l'engagement (*) des crédits nécessaires à la prolongation du contrat relatif au logiciel SAS pour 2003.

Sur proposition de M. Marc Verwilghen, Ministre de la Justice, le Conseil des Ministres a autorisé l'engagement (*) des crédits nécessaires à la prolongation du contrat relatif au logiciel SAS pour 2003.

Le prolongement de contrat pour ce logiciel, destiné à tous les services du Ministère de la Justice, représente un budget de 54.428,00 euros TVA incluse.(*) à la section 56, ord. 183.1, article 12

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe